

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement
Lorraine

Service Prévention des Risques
Division Risques Minières et Sous-Sol
Pôle Exploitations Minières et Sous Sol

Nos réf. : PR-L-13-870-RM

Vos réf. :

Affaire suivie par : Robert MAZZOLENI 

robert.mazzoleni@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 03 87 56 42 25 – Fax : 03 87 76 97 19

Metz, le 30 juillet 2013

La directrice régionale

à

**HABILITATION DES AGENTS POUR L'INSPECTION DU TRAVAIL DANS LES MINES
ET LES CARRIÈRES**

**LISTE DES AGENTS HABILITÉS/DÉCLARATION AU RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS**

LISTE DES AGENTS HABILITÉS

**Liste des agents de la DREAL – direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement – Lorraine habilités au titre de l'article R.8111-8 du code du travail pour
l'inspection du travail dans les mines et carrières**

Conformément aux dispositions de l'article R. 8111-8 du code du travail, les agents de la
direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement – DREAL –
Lorraine, dont les noms figurent dans la liste ci-dessous, sont habilités à exercer les
attributions des inspecteurs du travail en ce qui concerne l'exploitation des mines et
carrières de la région Lorraine, ainsi que de leurs dépendances, à l'exception des
carrières situées dans le domaine de l'État mises à disposition du ministre de la défense.

Ces missions sont exercées sous l'autorité du ministre chargé du travail :

- Mme Pascale HANOCQ
- M. Robert MAZZOLENI
- Mme Stéphanie DUMONT
- M. Gérard FOLNY
- Mlle Frédérique TABARY
- Mme Sabrina GUILLEVIC

**Présent
pour
l'avenir**

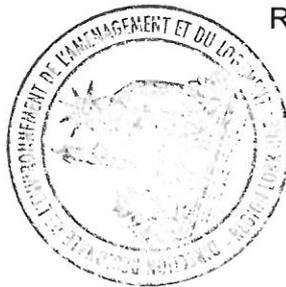
- M. Pascal PELINSKI
- Mme Claire MERMET
- Mme Mélanie LOUIS-ZABETH
- M. Denis TOUSSAINT
- M. René VILLAIN
- M. Christophe TEJEDO
- Mme Émilie THIERY
- M. Daniel FLEURENTIN

La présente liste annule et remplace la liste du 30 janvier 2013.

Les décisions individuelles d'habilitation sont consultables au secrétariat général de la DREAL Lorraine à Metz.

METZ, le 30 juillet 2013

La chef de division
Risques Miniers et Sous-sol,



P. HANOCQ